



TECHNISCH CENTRUM DER HOUTNIJVERHEID  
*Inrichting erkend bij toepassing van de Besluitwet van 30 Januari 1947*  
CENTRE TECHNIQUE DE L'INDUSTRIE DU BOIS  
*Établissement reconnu par application de l'arrêté loi du 30 janvier 1947*



## PEFC - CoC CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**CTIB-TCHN 1111**

délivré par le CTIB-TCHN (Centre Technique de l'Industrie du Bois) à la firme

**CIB**

Blarenberglaan 6  
B 2800 - MECHELEN

conformément au

PEFC ST 2002: 2013 : « Chain of Custody of Forest Based Products – Requirements »  
PEFC ST 2001: 2008 : « PEFC Logo usage rules - requirement » second edition

selon la méthode de gestion

Séparation physique

pour le produit / l'activité

**Importation, stockage et vente de bois feuillus européen et nord américain**

Dans / depuis son siège de

Blarenberglaan 6  
B 2800 - MECHELEN

Le CTIB-TCHN reconnaît qu'il existe un degré de confiance suffisant que le titulaire est à même, sur la base de son autocontrôle, de garantir la conformité de la production.

Ce certificat a été délivré le  
12/12/2011.

Ce certificat est valable jusqu'au  
11/12/2021.

Bruxelles, 30/11/2016

C. De Rook  
General Manager



2014.01.01